

Bulletin de l'AVMP

**Sur la formation continue,
il est temps de faire le point !**

Avec la mise en place d'EVM, il a été décrété que le personnel enseignant devait dynamiser sa formation continue.

Pour profiter des dernières recherches, pour renouveler ou mettre en commun ses idées, pour développer certaines compétences, pour tout cela et bien d'autres raisons, la formation en cours d'emploi apparaît comme une évidence.

C'est ainsi que les enseignant-e-s reprisent le chemin de l'école. Dans un premier temps individuellement puis de manière collective. Il semblerait effet que les formations de groupe attirent de plus en plus les enseignant-e-s, elles ont notamment l'avantage de renforcer la culture commune.

Nous avons aussi généralement droit à notre journée pédagogique annuelle. Laquelle n'a d'ailleurs souvent de pédagogique que le nom, puisque les thèmes abordés se cantonnent de plus en plus à des sujets pratiques du type sécurité ou responsabilité.

Au fil des années, l'offre s'est étoffée et propose diverses façons de se former. Mais qu'en est-il de la qualité ?

Autant d'établissements, autant de personnes, autant d'expériences différentes.

L'avis de l'AVMP est demandé par le comité de la SPV, c'est pourquoi nous avons voulu connaître le vôtre, afin que notre position soit la plus représentative possible.

Merci de prendre le temps de répondre au questionnaire de la page suivante, soit à partir le journal, soit sur papier en l'imprimant à partir notre site "www.avmp.ch".

Alice Conod, présidente

Sommaire

Formation continue	1
Questionnaire	2
Les nouveaux moyens de français	3
InformaTIC	4

Agenda

**Assises romandes
2008**

**Cadrer pour
éduquer...**

Samedi 27 septembre

www.avmp.ch

Notre site internet vous renseigne en permanence sur l'actualité. Vous pouvez également vous abonner à notre lettre d'informations électronique

**Dès maintenant,
retrouvez tous les
numéros du journal
Prim' depuis sa
création sur le site
internet de l'AVMP !**

- 1) *Avez-vous eu une journée pédagogique organisée au sein de votre établissement durant l'année 07-08 ?* _____
Si oui, qui a décidé du thème ? _____
Quel était ce thème ? _____
Si la HEP est intervenue dans cette formation, selon quelles modalités ? Quels bénéfices ont-ils pu en être tirés ?

- 2) *A choix, que préférez-vous ?*
 une formation en établissement, négociée et choisie par un groupe
 une formation individuelle que vous avez choisie
 une formation imposée et choisie par la direction
 cela m'est égal

- 3) *Selon quels critères choisissez-vous vos formations ?*
Numérotez de 1 à 4 selon l'ordre de préférence.
___ sujet de la formation
___ personne qui assure la formation
___ distance avec mon domicile
___ recommandation d'autres collègues

autre _____

- 4) *Généralement les formations que vous avez suivies ont été :*
 utiles pour vos compétences personnelles
 utiles pour la culture commune dans votre établissement
 une perte de temps
 peu en rapport avec vos besoins en classe
 motivantes pour repartir avec de nouvelles idées
 démotivantes, on a l'impression de ne pas être à la hauteur
 stressantes, on n'a pas le temps d'en digérer une qu'il faut en entamer une nouvelle
 agréables : vous aimez être à la place de l'apprenant

autre remarque : _____

- 5) *Vous formez-vous avec un autre organisme que la HEP ?* _____
Si oui, lequel ? _____

- 6) *Vos propositions d'améliorations concernant :*
l'organisation : _____
le contenu : _____
les modalités d'inscriptions : _____

Où sont les nouveaux moyens de français ?

La DGEO a organisé des séances de présentation des nouveaux moyens de français ouvertes à quelques délégué-e-s par établissement. Petit compte-rendu :

Nous sommes donc venu-e-s en nombre assister à la présentation des nouveaux moyens de français, et comme dans les grands spectacles, on peut dire que la star se fait (toujours) attendre. Ces nouveaux moyens nous en avons entendu parler, mais nous ne les avons pas vus !

Beaucoup de théorie lors de cette présentation, les questions pratiques sont-elles si difficiles à aborder ?

Quelques bonnes nouvelles quand même :

A l'heure où les chercheurs confirment que l'apprentissage de la lecture passe aussi par l'écriture, il est heureux d'apprendre que ces moyens font la part belle à cette activité de production écrite encore trop peu travaillée. Pour ce que nous avons pu en voir à travers la présentation power point, ces méthodes paraissent attrayantes et pour ma part, je ne serais pas fâchée de faire l'impasse sur l'étude des loups l'année prochaine (sujet Crocolivre CYP1 P2).

Un point me chiffonne. :

Même si certain-e-s considèrent la question de la différence entre calligraphie française et romande comme une futilité, une enseignante de l'assemblée nous démontre que ce problème est bien réel. Suite à son expérience avec ces moyens, elle affirme que les élèves pour qui l'apprentissage de la lecture se fait sans heurts ne sont pas gênés par ces différentes polices, mais que les autres sont perturbés par ces changements. Dès lors, devons-nous laisser de côté les moyens romands d'écriture et entraîner l'écriture à la française avec nos élèves ?

Un autre point m'agace. :

Je relève qu'une fois de plus les responsables de la DGEO nous demandent d'utiliser notre professionnalisme pour guider nos choix.

Terme flatteur et empreint de liberté qui peut aussi vouloir dire tout simplement : débrouillez-vous.

Selon moi les changements de moyens sont salutaires, mais nous aurions quand même bien voulu prendre connaissance de ce matériel avant nos élèves, histoire de savoir où l'on met les pieds...

Ce que nous savons aujourd'hui :

Le délai d'adaptation est fixé à cinq ans.

Il n'y aura pas de formation obligatoire, puisque ces méthodes sont censées être faciles d'accès pour les enseignant-e-s. Une formation sera tout de même mise sur pied pour les personnes qui le désirent.

Ces moyens seront, dans le futur, adaptés à la sauce romande, mais ce sont les originaux qui nous parviendront prochainement.

Ces moyens de français ont été sélectionnés d'après une grille d'analyse de la CIIP, en fonction des objectifs de la brochure intitulée "Enseignement/Apprentissage du français en Suisse Romande"

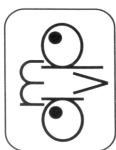
Ce que nous ne savons pas :

Combien de temps avant un nouveau changement ?

La dotation horaire du français dans le nouveau plan d'études romand (PER).

Pour conclure, c'est une période d'adaptation qui nous attend, faisons donc preuve de flexibilité, sans angoisse. Nous savons que tout moyen profite aux élèves qui ont de la facilité. C'est pour les élèves en difficulté qu'il faudra comme toujours trouver des stratégies afin que tous puissent apprendre.

Alice Conod



Juin 08 Numéro 63

Editeur: Comité AVMP,
c/o SPV,
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne

Parution: 4 à 6 fois l'an

Bulletin de l'AVMP
Association vaudoise
des maîtres et
maîtresses de classes
primaires

J.A.B
1000 Lausanne 1
Retour: AVMP c/o SPV
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne

Dans le dernier numéro de PRIM, nous évoquions le sujet des TICs avec la mise en place du logiciel "Pages" et des interrogations que cela posait.

Nous avons donc écrit à Monsieur Philippe Linder, responsable des TICs. Voici ce qu'il nous a répondu :

- *le logiciel ApplesWorks n'est plus remis à jour depuis plusieurs années et commence à disfonctionner avec les logiciels des systèmes récents installés sur les ordinateurs des écoles*
- *le logiciel Pages ne vient pas d'apparaître, il était déjà présent dans le master 2006 et est donc généralisé dans tout le canton*
- *des solutions de conversions d'AppleWorks vers Pages peuvent être téléchargées sur educanet2, dans le dossier AppleWorks du Classeur du groupe DGEO-MITIC, dépendant de l'institution de l'Etat de Vaud-DFJC*
- *le périmètre des licences s'étend aux postes des enseignants, qui ont dès lors le droit au Master cantonal à leur domicile*

C'est donc en pleine possession de ces informations que vous pourrez demander à votre direction, si cela n'était fait, de mettre en place ces directives.

Dans le même registre, notre présidente a assisté à la présentation par la HEP de nouveaux moyens d'enseignement en ligne.

Le premier propose des activités autour de la découverte d'images.

Il est destiné aux élèves de 5 à 12 ans

A découvrir donc, sur "<http://metic.hepl.ch/dim>"

Le deuxième s'intitule "Apprendre le français avec Monsieur Lô" et s'adresse aux élèves allophones présents dans nos classes.

A voir sur "<http://metic.hepl.ch/framlo>"